



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/280

Programmation de la Fête de la Musique 2014 - Subventions aux associations et approbation de conventions.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/280 - PROGRAMMATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2014 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET APPROBATION DE CONVENTIONS. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Comme la Fête de la Musique appartient d'abord à ceux qui la font, « Fête » et « Faîtes » seront les mots d'ordre de la Ville de Lyon pour l'édition 2014 de ce rendez-vous incontournable fait par tous, pour tous et partout.

La Ville de Lyon encourage tous les musiciens, amateurs comme professionnels, à se produire bénévolement dans toutes sortes de lieux publics, des plus conventionnels aux plus insolites. Les concerts gratuits permettront à tous d'accéder à cette célébration de la musique vivante.

Les pratiques amateurs permettront à chacun de découvrir une émergence musicale de talent tout au long de la journée dès 10 h 00 et jusqu'à 1 h 00 du matin. La Fête de la Musique prendra des orientations diverses. Au cours de la journée, les Lyonnais pourront flâner d'institution en jardins, de jardins en lieux insolites, et découvrir divers artistes qui joueront en acoustique. Les scènes amplifiées prendront le relais en soirée, dans les neuf arrondissements de la ville.

Pour ce faire, la Ville de Lyon présente différents modes de soutien pour les artistes amateurs, les associations qui les supportent et les regroupements d'associations.

La Ville de Lyon, considérant l'intérêt que présente l'activité de ces associations sur le plan culturel et événementiel, souhaite soutenir ces associations sur les plans administratifs, communicationnels et techniques, le soutien financier qui leur est alloué permettant de prendre essentiellement en charge une partie des besoins techniques nécessaires à certaines prestations musicales : son, lumière et régie.

La Ville de Lyon propose de coordonner les initiatives musicales en centralisant tous les concerts du 21 juin dans un programme commun. En outre, elle offre un soutien aux groupes et porteurs de projet en apportant une aide technique.

Suite aux succès précédents, plus de 135 structures et 105 artistes ont souhaité participer à la Fête de la Musique 2014 et animer différents plateaux et espaces publics sur le territoire de la ville.

Ainsi, cette année, plus de 95 projets sont soutenus par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête de la Musique, dont 13 financièrement (14 en 2013, 13 en 2012), ce qui permettra à plus de 300 artistes de se produire.

C'est dans ce cadre que :

- L'Association **JAZZ(s)RA** (Plateforme des Acteurs du Jazz en Rhône-Alpes), en collaboration avec le Centre des Musiques Traditionnelles en Rhône-Alpes (CMTRA) et Tagada Tsoin Tsoin (Antenne Régionale du Printemps de Bourges), propose d'animer le Carrefour des Inclassables au Jardin des Chartreux dans le 1^{er} arrondissement. C'est une occasion unique de rendre visible les actions de repérages artistiques de ces réseaux régionaux auprès du public lyonnais, des professionnels du Pôle Métropolitain et plus largement de la région Rhône-Alpes.

- L'Association **F.M. Airs A thou bout d'chant** propose d'animer en lien avec les 4 autres structures labélisées « scènes découvertes » à savoir Le Périscope, Le Marché Gare (MJC Perrache), 6^e Continent et Le Kraspek Mysik, une scène valorisant les musiques actuelles sur la place de la République dans le 2^e arrondissement.

- L'Association **Brass Band de Lyon 2^e**, composée exclusivement de cuivres et de percussions, met particulièrement en valeur le cornet à piston. Le but des concerts est de promouvoir la formation brass band, de faire découvrir l'ensemble des instruments la composant et d'encourager la pratique de ces instruments. Le thème dominant du concert, proposé place Carnot dans le 2^e arrondissement, sera la musique de film.

- L'Association **MPT Rancy** propose une journée entièrement dédiée à la découverte de la scène lyonnaise, amateur et professionnelle. Elle s'articulera autour de trois temps forts : la mise en valeur des groupes du STUDIO 249 (toute l'année, la MPT - Salle des Rancy met à disposition des groupes locaux, le studio 249, studio de répétition). 3 groupes assureront la finale du Kiwi festival qui se déroulera en première partie du groupe de rock RANK, place Guichard dans le 3^e arrondissement.

- L'Association **Orage Prod** propose d'animer une scène valorisant le rock sur la place Tabareau dans le 4^e arrondissement.

- L'Association **Le rockepamort** propose d'animer, en collaboration avec Agend'arts, un espace de diffusion scénique à des petites formations de musiciens amateurs, ainsi qu'un espace dédié aux enfants et aux familles sur la place de la Croix-Rousse et l'esplanade du Gros Caillou dans le 4^e arrondissement.

- L'Association **Zion High Foundation Production** propose d'animer un concert de musique jamaïcaine, place Saint Paul dans le 5^e arrondissement.

- L'Association **MJC Vieux Lyon** propose d'animer, en collaboration avec la MJC Saint Rambert, une scène variée (Pop/Rock/Reggae/Chanson française), place Saint-Jean dans le 5^e arrondissement.

- L'Association **Comité de coordination des associations du 6^e (CCA6)** propose d'organiser « Les Musicales du 6^e », place Maréchal Lyautey dans le 6^e arrondissement. Le projet consiste à soutenir des groupes et musiciens issus du territoire et de la région en leur permettant de se produire face à un public noté par un jury.

- L'Association **Basse Résolution** propose d'animer un plateau d'artistes DJ de la scène électro, place Jean Jaurès dans le 7^e arrondissement.

- Les Associations **Substance Eclectik, Akivai Prod et Totaal Rez** proposent d'animer le Tremplin Electro. Une vingtaine de jeunes talents sélectionnés par un jury de professionnel représenteront l'émergence de la scène électro au Parc des Berges de Gerland dans le 7^e arrondissement.

Les Associations F.M. Airs A thou bout d'chant et le rockepamort ont déjà sollicité l'aide financière de la Délégation des Affaires Culturelles, au titre de l'année 2014, pour le programme « Scènes Découvertes » à hauteur de 35 000 € (F.M. Airs A thou bout d'chant) et de 15 000 € (le rockepamort) .

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de **20 600 euros** et de valider les modèles de conventions (mixte et application) de subvention joints au rapport.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 20 600 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

Associations	Montant subvention
Jardin des Chartreux - JAZZ(s)RA	1 800 €
Place de la république - F.M. Airs A thou bout d'chant	2 500 €
Place Carnot - Brass Band de Lyon	800 €
Place Guichard - MPT Rancy	1 000 €
Place Tabareau - Orage Prod	1 000 €
Place de la Croix-Rousse - Le rockepamort	1 000 €

Place St Paul - Zion High Foundation Production	1 100 €
Place St Jean - MJC Vieux Lyon	1 000 €
Place Maréchal Lyautey – Comité de coordination des associations du 6° (CCA6)	800 €
Place Jean Jaurès - Basse Résolution	600 €
Parc des Berges de Gerland - Susbtance Eclectik	3 000 €
Parc des Berges de Gerland - Akivai Prod	3 000 €
Parc des Berges de Gerland - Totaal Rez	3 000 €

2. Les modèles types de conventions susvisés sont approuvés.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme EVENCULT, opération EVENETE, ligne de crédit n° 44007, nature 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN